



## Communiqué de presse

Mirwart, le 15 décembre 2006

### « Guides Nature » du BENELUX : davantage de transversalité et de partage des bonnes pratiques

Ce vendredi, en présence de Benoît LUTGEN, Ministre wallon de l'Environnement, et de représentants de la Région bruxelloise, de la Région flamande, des Pays-Bas et du Grand Duché de Luxembourg, les organisateurs de la 20<sup>ème</sup> Conférence du groupe Education, information et communication à l'environnement et à la nature du BENELUX, ont officiellement clos la session 2006 de leurs travaux. Organisée par la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) du Ministère de la Région wallonne, celle-ci avait pour thème : « *Les formations Guide-Nature (et apparenté)* ».

« *Dans un contexte planétaire marqué par les changements climatiques, le déclin de la biodiversité, de crise sociale et sanitaire, le Guide nature ou apparenté, par sa connaissance profonde de la Nature, par la multiplicité et la complémentarité des approches, pour répondre à des publics et des tempéraments variés, a un rôle de Médiateur évident et capital à jouer afin de réconcilier le citoyen avec la Nature, dans toutes ses représentations* » a tenu à souligner d'emblée Stéphane NOIRHOMME de l'Institut d'Eco-Pédagogie, le coordinateur de la Conférence de travail.

Depuis la dernière conférence sur le même thème qui a eu lieu en 1986 aux Pays-Bas, les initiatives en matière de formation (approches, démarches, titres/appellations) ont littéralement explosé au sein de l'espace Benelux. **L'enjeu** consistait donc, pour les quelques 90 participants présents durant ces 3 jours, à **dresser un état des lieux des formations de Guides-Nature au sens large, à échanger les pratiques et à proposer des recommandations concrètes**, adressées par les participants à leurs structures respectives, institutionnelles ou autres.

**Les travaux ont principalement été marqués par la volonté d'abattre les cloisons entre régions au sein du BENELUX et de partager les bonnes pratiques.**

Transversalité, cohérence, plaisir, contact direct et sensible avec la nature, réflexion, partage de compétences, interactivité, lien harmonieux avec la biodiversité sont autant de mots qui émergent pour parler du métier de Guide nature et apparenté. En matière de formation, les exigences portent avant tout sur la variété dans les formations, les conférences, les sorties sur l'information complète du candidat AVANT la formation, la modulation des objectifs PENDANT et la remise en question APRES.

« *Le guide doit aussi et surtout être un acteur local, pouvant identifier les problèmes et les porter à la connaissance des interlocuteurs adéquats, qui participe activement à la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel. Enfin, après une analyse fine du contexte, il doit épouser les attentes des clients/participants de façon à s'associer à la vie économique, au tourisme et au secteur des loisirs* », a tenu à relever Benoît LUTGEN, Ministre wallon de l'Environnement et du Tourisme.

Le Ministre s'est dit favorable à la définition d'un véritable statut de « Guide environnement », élaboré en étroite collaboration entre son administration, son cabinet et les acteurs du secteur, de manière à fixer des conditions d'agrément prenant en compte la dimension du temps (le métier



évolue), l'accès à la Nature pour tous (socialement et géographiquement) et le partage des connaissances et compétences.

Il a plaidé pour des interactions entre régions partenaires afin de bénéficier des bonnes pratiques de chacun et d'agir en bonne intelligence. Enfin, le Ministre LUTGEN a promis un accroissement des moyens disponibles qui irait de pair avec une optimisation de la couverture géographique et thématique.

Désireux d'associer les acteurs à la prise de décision (à l'échelon local et régional), il a convié les acteurs à une prochaine réunion de travail à son cabinet.

**Quant aux relations entre les institutions de formation ou entre Guides Nature**, les participants se sont clairement prononcés en faveur du dialogue et de la diversité des formations (quant aux acteurs ou structures, aux finalités, aux styles, aux approches, au cursus, au matériel et au terrain), mais sur base d'un socle commun. Cette diversité est source d'enrichissement. Il a été résolument plaidé pour une complémentarité organisée entre les guides, de même que pour la création de plates-formes d'échange.

Plusieurs propositions ont également été formulées en vue **d'accroître la reconnaissance par rapport à la qualité des formations dispensées par les institutions :**

- un gain en visibilité, notamment par une meilleure communication, entre acteurs et vers l'extérieur ;
- des partenariats renforcés entre structures de formation et décideurs ;
- l'extension des structures de type CRIE (Centres régionaux d'initiation à l'environnement) à l'ensemble du BENELUX ;
- la professionnalisation du bénévolat ;
- le soutien aux petites associations ou particuliers méconnus mais qui font un travail remarquable au quotidien et ont une action dépassant la seule fonction de guider ;
- une aide de la part des autorités publiques, politiques et administratives pour définir ce tronc commun de compétences minimales souhaitées pour l'exercice de la fonction ;
- le soutien des actions de recherche concernant l'adaptation des approches à l'actualité, au contexte de chacun et aux besoins des publics,
- la validation des initiatives novatrices et créatrices dans ces matières.

Dans un bel ensemble, les représentants de toutes les régions associées se sont engagés à œuvrer dans le sens recommandé par les participants. Le représentant de la Région bruxelloise a donné à tous rendez-vous en 2007, à Bruxelles, pour la 21<sup>ème</sup> Conférence de Travail BENELUX, sur le thème « *Sensibilisation du public à la biodiversité et au Réseau Natura 2000 en milieu urbain* ».

« *Tout un chacun peut naturellement accéder à une première synthèse des travaux de la conférence via le lien électronique <http://www.institut-eco-pedagogie.be/benelux2006/>. Il faudra toutefois patienter 2 mois environ pour prendre connaissance des conclusions définitives* », conclut Stéphane NOIRHOMME.

**Contact et infos : Stéphane NOIRHOMME, Institut d'Eco-Pédagogie (+3243663818) [s.noirhomme@institut-eco-pedagogie.be](mailto:s.noirhomme@institut-eco-pedagogie.be) )**